

19 octobre 2006

Déclaration de franchissements de seuils (article L.233-7 du code de commerce)

BUSINESS OBJECTS

(Eurolist)

Par courrier du 16 octobre 2006, reçu le jour même, complété par un courrier du 18 octobre, la société UBS AG (CH - 8098, Zurich, Suisse) a déclaré avoir franchi :

- en hausse, le 10 octobre 2006, par suite d'une acquisition d'actions, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BUSINESS OBJECTS et détenir alors 5 321 641 actions BUSINESS OBJECTS représentant autant de droits de vote, soit 5,52% du capital et 5,69% des droits de vote de cette société (1) ;
- en baisse, le 11 octobre 2006, par suite d'une cession d'actions, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société BUSINESS OBJECTS et détenir 686 354 actions BUSINESS OBJECTS représentant autant de droits de vote, soit 0,71% du capital et 0,73% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 96 445 910 actions représentant 93 492 965 droits de vote.